

Une nouvelle génération de fonds européens

100 partenaires régionaux ont été réunis pour en prendre connaissance.



Cette réunion a été l'occasion de la venue d'une délégation de services de la Commission Européenne.

C'est au CREPS Dijon-Bourgogne que s'est tenue une réunion du comité de suivi des fonds européens, présidée par Dominique Bur, Préfet de région, et François Patriat, président du Conseil Régional.

Un point détaillé sur la procédure d'approbation et la mise en œuvre par la Commission Européenne des nouveaux programmes européens 2007-2013 en Bourgogne a été présenté à la centaine de partenaires régionaux réunis pour l'occasion.

Le lancement des programmations des trois fonds européens dont la Bourgogne bénéficiera, le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), est d'ores et déjà prévu pour septembre ou octobre. Rappelons que ces trois fonds représentent un concours européen de près

de 400 M€ sur sept ans.

Cette réunion a permis de présenter un bilan de l'utilisation des crédits européens de la période 2000-2006 et de prendre les dispositions nécessaires pour clore ces programmes en utilisant au mieux tous les moyens financiers mis à la disposition de la Bourgogne durant cette période par l'Union Européenne.

Cette réunion a été l'occasion de la venue à Dijon d'une délégation de services de la Commission Européenne.

Cette délégation, composée de M. Granda, Chef de l'Unité "France" à la Direction Générale de la politique régionale, et de M. Glante nay, correspondant pour la Bourgogne à la Direction Générale de la politique régionale, a participé à une réunion de travail portant sur le Programme Opérationnel du fonds européen de développement régional (FEDER) de la Bourgogne

pour 2007-2013. Il s'agissait de finaliser un programme dont l'enveloppe s'élève à 185,6 millions d'euros pour la région.

Ces échanges ont ensuite été suivis de plusieurs visites de sites illustrant les types de projets qui pourraient bénéficier à l'avenir d'un soutien de crédits européens parmi lesquels "Bourgogne Terre de Culture", à Longvic, qui regroupe Dijon Céréales, Eurogerm et le groupe Elancia, pour une présentation in situ du programme de recherche FARINE+ du pôle de compétitivité Vitagora, ou encore l'entreprise "Reine de Dijon" à Fleurey sur Ouche, dont le traitement des eaux usées emploie les techniques les plus avancées.

L'exemplarité de ces deux projets en matière d'innovation et d'environnement a servi de support pour la poursuite des débats.